

Les prix augmentent, comme la colère...

ET NOS SALAIRES ?



La hausse des prix atteint 4,9 % sur un an. Nos salaires reculent sous l'effet de l'inflation et remplir le réfrigérateur, payer ses factures ou partir en vacances devient de plus en plus difficile.

L'inflation est amplifiée par le niveau des profits, pas celui des salaires. Selon le FMI, en Europe, 45 % de la hausse des prix est liée aux marges des entreprises.

La France est championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires.

Nos salaires réels sont en recul de 2 % en moyenne, avec un phénomène de tassement et plus de 3 millions de personnes au Smic, dont une majorité de femmes. Bien qu'insuffisant, seul ce Smic est protecteur car il est indexé sur les prix.

Le seul moyen de ne plus subir l'inflation, c'est d'indexer tous les salaires, les minima de branches et les différents coefficients sur la hausse du Smic et des prix. Ce n'est pas du plus, c'est juste pour maintenir notre niveau de vie.

Au lieu d'augmenter nos salaires, on nous propose des primes exceptionnelles et individuelles, non cotisées, au bon vouloir des employeurs (prime de partage de la valeur, dite « prime Macron »). N'oublions pas : **le salaire net c'est pour le mois ; le salaire brut c'est pour la vie.**

Même chose pour la participation ou l'intéressement qui ne suffisent pas et ne comptent même pas pour notre protection sociale à toutes et tous, tout au long de notre vie (naissances, maladie, chômage, invalidité, retraites).

Pour rattraper l'inflation, l'urgence c'est d'augmenter les salaires dans toutes les entreprises et les services !

► Dans nos entreprises,
nous revendiquons :

- une hausse générale des salaires ;
- une réouverture des négociations annuelles obligatoires pour augmenter les salaires **au moins autant que l'inflation.**

► auprès du gouvernement,
nous revendiquons :

- la hausse du point d'indice des fonctionnaires et les pensions de toutes les retraitées de 10 % ;
- l'augmentation du Smic à 2 000 euros bruts pour un temps plein : le minimum salarial doit permettre de vivre décemment ;
- l'indexation des salaires sur le Smic et les prix : inscrire dans la loi que lorsque les prix augmentent, les salaires augmentent automatiquement d'autant.

La CGT a proposé ces mesures d'urgence sur les salaires lors de la conférence sociale, auprès du gouvernement et des organisations patronales.

► Dans les branches professionnelles
nous revendiquons :

- l'ouverture de négociations pour acter des **augmentations** générales de salaire et le **rattrapage** des inégalités salariales entre les femmes et les hommes ;
- la **revalorisation** des grilles salariales de l'ensemble des catégories professionnelles pour reconnaître les qualifications, en particulier dans les métiers féminisés du soin et du lien qui sont dévalorisés.

► Pour gagner des hausses générales
de salaire nous pouvons :

- nous organiser dans les entreprises et les administrations pour réclamer l'ouverture de négociations salariales ;
- rejoindre la CGT, la construire ou la renforcer en se présentant aux élections et voter et faire voter CGT.

Retrouvez
la campagne
sur cgt.fr/salaires

Rendez-vous

le 19 mars 2024 :

Le matin :

manif à Arras

9h30 place de la gare

manif à Marck en Calaisis

9h30 devant la mairie

L'après-midi :

manif à Lille :

14h30 porte de Paris

Bus pour la manif de Lille (réservation obligatoire):

Départ à 13h30 devant la mairie à Avion : réservation par sms au 06 62 80 48 07 (avec nom prénom nombre de place)

Départ à 13h devant l'UL de Béthune : réservation au 07 69 67 42 61